COLONISATION.

RAPPORT

D'UNE VISITE

DU

COMTÉ DE PORTNEUF.

AOUT 1871.

QUÉBEC:
Atelier Typographique de L. Brousseau,
7, Rue Buade.

1871.

COLONISATION.

RAPPORT

D'UNE VISITE

DU

COMTE DE PORTNEUF.

AOUT 1871.

QUÉBEC
ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE L. BROUSSEAU
7, Rue Buade.

1871

D'U

Au

Me

-I

ie

Soc

dar

un

riv

de

I

et r

dir

RAPPORT

D'UNE VISITE D'EXPLORATION A ST. UBALDE ET AUX TERRES DE LA RIVIÈRE BATISCAN EN ARRIÈRE DES GRONDINES.

—

Aux Membres de la Société de Colonisation No. 1 du Comté de Portneuf.

—

Messieurs,

Le bureau de direction ayant chargé le Président et le Secrétaire de notre Société de faire une visite d'exploration dans la jeune colonie de St. Ubalde, et un peu plus loin sur les bords de la rivière Batiscan, nous avons l'honneur de faire le rapport qui suit.

Pour mieux atteindre le but proposé et répondre aux intentions du bureau de direction, nous avons fait appel à plu-

sieurs amis et promoteurs zélés de la colonisation. Nous les avons priés de nous aider dans cette étude d'une contrée trop peu connue et si diversement appréciée.

Le 14 août fut fixé pour le départ de Deschambault. Le personnel de l'exploration se composait de MM. les Curés de St. Augustin, de la Pointe aux-Trembles, des Ecureuils, de Deschambault, de St. Casimir et de Ste. Jeanne. MM. J. D. Brousseau et le Dr. LaRue de St. Augustin, tous deux députés du comté de Portneuf, l'un aux Communes et l'autre au Parlement de Québec, voulurent bien nous encourager de leur présence et de leurs conseils. Ils avaient, du reste, leur place marquée d'avance dans une excursion de cette nature, eux qui contribuent si largement au progrès de la colonisation dans notre comté. On sait que M. le Dr. LaRue a eu le mérite de l'initiative de la formation de nos

sociétés de colonisation. On connait toutes les peines qu'il s'est données dans chacune des 13 paroisses du comté de Portneuf, pour réunir toutes les volontés et organiser les trois sociétés de colonisation qui concentrent aujourd'hui toutes leurs opérations sur le même point. Il ne manque pas de verser tous les ans dans la caisse de chacune d'elles une large contribution ; de même que M. J. D. Brousseau qui, lui aussi, encourage cette œuvre de son argent et de ses conseils. Il manquait à notre expédition, pour la compléter, un autre bienfaiteur non moins distingué de notre société de colonisation, l'Honorable A. J. Duchesnay, ci-devant député de Portneuf et ex-Sénateur pour la division Lasalle.

M. Ant. Racine, chapelain de l'église St. Jean à Québec, nous rejoignit à St. Ubalde, avec plusieurs habitants de la Pointe aux-Trembles, et des paroisses

du fleuve, désireux de prendre part à notre exploration.

I

ST. UBALDE.

La jeune colonie de St. Ubalde, qui était le premier objet de notre visite, est à quatre lieues au nord de St. Casimir. Le premier colon est Jean Daigle dit Cayen. C'est lui qui le premier eut le courage de s'enfoncer dans la forêt, sans chemins, à trois lieues de toute habitation, il y a treize ans. C'est là qu'il éleva sa pauvre cabane de défricheur, pour y recevoir sa famille, et commencé les premiers défrichements. Il fut bientôt suivi des sieurs Michel L'Eveillé, des Ecureuils, d'Ubalde Gingras, de la Pointe aux Trembles et de plusieurs autres. Voilà les premiers commencements de cette colonie qui compte aujourd'hui plus de 85 familles. Nous les trouvâmes tous réunis à leur chapelle, car nous

étions attendus. De grands prépa-ratifs avaient été faits pour nous rece-voir. Ces braves gens ne savaient com-ment nous témoigner leur joie. Le len-demain était en effet un grand jour pour eux. Leur chapelle devait être consacrée au culte par une bénédiction solennelle. Ils savaient d'ailleurs que nous leur appor-tions la promesse d'un curé pour le 1er octobre, à la condition qu'ils lui assure-raient les moyens d'un honnête exis-tence. Ils voulurent se préparer à cette fête en s'approchant du sacrement de la réconciliation. Le lendemain, jour de l'Assomption, la population entière de St. Ubalde se pressait à la table sainte, pour recevoir le pain des forts, qui adoucit les durs labeurs du colon, l'en-courage et lui fait supporter avec une sainte résignation l'ennui et les priva-tions sans nombre attachées aux premiè-res années de la vie du défricheur.

Nous étions profondément émus à la

vre de toutes ces bonnes familles canadiennes rayonnantes de joie et de bonheur.

M. le curé de la Pointe aux-Trembles donna le sermon. Il prit pour texte ces paroles de N. S., tirées de l'évangile du jour ; " Marie a choisi la meilleure part, " elle ne lui sera point ôtée." Il en fit une très heureuse application à son auditoire. " Vous avez choisi la meil- " leur part, dit-il à ces courageux pion- " niers de la colonisation, à ces rudes tra- " vailleurs de la forêt, vous avez préféré " le sol fertile du Canada arrosé par les " sueurs et souvent par le sang de vos " ancêtres, aux manufactures et aux " *briqueries* américaines, vous avez " préféré l'air pur et vivifiant de ces " belles forêts qui vous environnent à l'air " pestilentiel des manufactures améri- " caines, vous avez préféré la possession " paisible de ce sol canadien, noble héri- " tage légué par vos ancêtres, à quelques

“ centaines de piastres dépensées plus
“ vite encore qu'elles ont été gagnées.
“ Vous ne serez pas trompés dans vos
“ espérances. *La part que vous avez*
“ *choisie ne vous sera pas ôtée.* Les bel-
“ les terres que vous possédez, et qui
“ déjà fournissent à tous vos besoins,
“ vous les léguerez en héritage à vos
“ enfants qui béniront votre mémoire.

“ Dans quelques années, St. Ubalde
“ sera une grande et belle paroisse, et
“ croyez le bien, vous ne regretterez
“ jamais les jours de travail et de priva-
“ tions inséparables des premières années
“ de défrichement.

“ Vous êtes plus heureux et plus
“ sages qu'un grand nombre de vos
“ compatriotes qui, au lieu de prendre
“ des terres pour y vivre et établir leurs
“ enfants, s'en vont aux Etats-Unis. A
“ force de courage et de persévérance,
“ vous avez réussi à vous former des
“ établissements déjà prospères. Vous

" aurez bientôt un prêtre au milieu de " vous ; il sera votre conseil et votre " appui, l'ange du Seigneur pour vous " conduire dans les voies de la justice et " de la sainteté.

" Ne vous laissez pas aller au décou- " ragement ; travaillez avec ardeur, et " vous aurez la consolation d'établir vos " enfants sur les belles terres qui avoisi- " nent votre paroisse naissante.

" N'ayez pas honte de faire ce que " vos ancêtres ont fait ; ils ont quitté le " beau pays de la France pour coloniser " le Canada, et vous savez bien que les " privations que vous endurez ne sont " rien en comparaison des sacrifices " qu'ils se sont imposés !

" Encore une fois, restez dans le pays " de vos ancêtres. N'allez pas chercher " ailleurs le *pain*, *l'espace et la liberté.* " Ici, avec du travail, vous avez tout " cela, sans aucun risque de perdre votre " foi religieuse ni celle de vos enfants. "

La reconnaissance devait avoir sa place marquée dans une fête comme celle-là. Il fallait un interprète à la joie commune. Une adresse très bien dictée fut présentée au Rév. M. Guertin, curé de S. Casimir et de S. Ubalde, à la direction de la société de colonisation, et à MM. Brousseau et LaRue. Cette adresse fut rédigée par un colon, nous a-t-on dit, le soir même de notre arrivée. S'il en est ainsi, ce colon a fait voir qu'il sait manier la plume aussi bien que la hache. M. Guertin répondit, avec une vive émotion, en termes appropriés.

M. le Dr. LaRue et M. Brousseau prirent ensuite la parole. Ils s'étendirent au long sur les bienfaits des sociétés de colonisation et sur les gros octrois d'argent que le gouvernement fait chaque année pour l'ouverture des chemins et les sociétés de colonisation. Ils félicitèrent les braves colons d'avoir préféré venir chercher du pain à S. Ubalde,

au lieu d'aller s'enfermer dans les manufactures américaines, comme tant d'autres compatriotes qui vont là ruiner leur santé, et trop souvent perdre leur religion. Ils prouvèrent par des exemples que nos pauvres canadiens émigrés aux Etats-Unis ne laissent pour héritage à leurs enfants qu'une dure servitude avec son triste cortége de misère et de corruption. Que si quelques uns réussissent quelquefois à faire des épargnes, ce n'est qu'au prix de la santé et du bonheur futur de leurs enfants, sans avoir jamais la douce espérance de jouir avec eux et au milieu d'eux de leur petite fortune. Ils dirent que la condition du colon, quoique pénible dans les premières années et sujette à bien des privations, s'améliore bientôt ; que l'aisance succède à la pauvreté, qu'en peu de temps la maison s'agrandit et se garnit de meubles à mesure que les défrichements s'avancent; que les aînés de la

famille, quand ils ont le bon esprit de rester auprès de leurs parents, s'établissent à peu de frais, comme les trois fils de M. Michel l'Eveillé dans le canton Chavigny, et plusieurs autres que l'on pourrait déjà citer.

II

CHEMINS.

Les chemins de cette contrée ont été faits par le gouvernement. Ils sont assez beaux partout. On y voyage à l'aise en wagon jusqu'au pont jeté sur la rivière Batiscan, à l'endroit appelé *le 9ème portage*, à 11 lieues du fleuve. Il n'y a que trois côtes, l'une en arrivant à la rivière Batiscan, au 8ème portage, et les deux autres un peu plus loin. On peut facilement les améliorer, vu que le terrain est un sable mêlé d'argile. Le chemin principal partant des Grondines conduit au 8ème portage de la rivière Batiscan, en ligne presque droite, dans la direction

nord, en touchant à l'église de St. Casimir et à la chapelle de St. Ubalde, éloignées de 4 lieues l'une de l'autre. De là, il se dirige au N. E. en suivant les bords de la rivière jusqu'au pont du 9ème portage. En cet endroit il laisse le canton Montauban pour entrer dans Chavigny.

III

SOL.

Le sol est bon partout. C'est un mélange de sable et de terre forte, mais où le sable domine, surtout sur les buttes. Dans les bas fonds on trouve la terre franche. Le terrain est légèrement accidenté, ce qui favorise l'écoulement des eaux et facilite l'égouttement des terres. On voit peu de roches. Le bois est l'érable, le merisier, l'orme, l'épinette et le sapin, dans une proportion à peu près égale ; mais sur les bords de la rivière Batiscan, le bois franc domine.

IV.

RIVIÈRE BATISCAN.

Nous avions hâte d'arriver aux terres qui bordent cette rivière, et de voir les établissements de la Société de Colonisation de Québec dans Chavigny, sous la direction du Révd. M. Bélanger, curé de Deschambault. Les rapports étaient très contradictoires ; nous voulions juger par nous mêmes. Nous fûmes accompagnés de plusieurs bons défricheurs, chasseurs et coureurs de bois, connaissant bien la localité. Depuis la chapelle de S. Ubalde, les établissements continuent presque sans interruption l'espace de 2 lieues environ. Dans tout ce parcours les grains avaient la plus belle apparence. De jolies maisons ont remplacé la pauvre cabane, premier abri du défricheur. A partir de là on entre en pleine forêt. Le sol est bon, et l'on pourrait dire excellent partout, surtout sur les lots qui bordent la rivière, dans Montau-

ban. La spéculation a déjà saisi ce beau territoire. A l'exception de trois ou quatre lots, où l'on voit des commencements d'abattis, tous les autres sont retenus par des propriétaires éloignés qui attendent des acheteurs à haut prix. Heureusement que la loi donne au gouvernement un moyen aussi prompt qu'efficace de se débarasser de ces chancres de colonisation. Nous avons tout lieu de croire que le bureau des terres fera son devoir, et que des mesures seront prises pour livrer immédiatement toutes ces belles terres au défrichement et à la colonisation.

Nous n'avons pas visité les terres qui bordent la rivière Batiscan dans Montauban, à l'Est du pont dont nous avons parlé plus haut. Le gouvernement parait y avoir fait tracer un chemin l'espace d'environ une lieue et demie, en suivant les bords de cette même rivière. Mais ce chemin n'est pas fait. Cette rivière

sépare les cantons Montauban et Chavigny, dans la direction de l'est à l'ouest ; Chavigny est au nord, Montauban au sud.

Le côté nord de la rivière est plus accidenté que le côté sud. Mais il y a de très bons lots, surtout dans les environs du pont, au côté ouest. Le chemin, le long de la rivière est commencé. Il y a environ 16 arpents de fait. Il y a une lieue et demie de chemin fait dans Chavigny.

V

LAC AU SABLE.

On nous a dit que ce lac a 3 lieues de long sur une lieue de large. Mais cette mesure devrait être probablement réduite de la moitié au moins. Il est à une petite distance de la rivière Batiscan, environ trois quarts de lieue. Le côté nord n'a pas été suffisamment exploré. Le côté sud a de très bons lots. On entre-

voit la possibilité d'y placer une nouvelle paroisse, après celle qui va se faire immédiatement dans Montauban. Le chemin qui y conduit est déjà bien avancé. Les terres qui bordent ce chemin sont excellentes.

VI

ETABLISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE QUÉBEC DANS CHAVIGNY.

Cette société, sous l'inspiration du Révd. M. Bélanger, curé de Deschambault, a obtenu du gouvernement un octroi temporaire d'une centaine de lots, au mois de mai 1870, pour y commencer des défrichements. Depuis cette époque, l'inspirateur de cette belle entreprise n'a pas perdu un instant. Avec des moyens très limités, puisqu'il n'a eu que trois cents piastres à sa disposition, il a commencé des défrichements sur plusieurs lots, construit un hangar qui sert de logement à ses hommes. Il a levé le carré d'une maison assez spacieuse qui

pourrait servir de chapelle en attendant mieux. Enfin il a construit un moulin à scies qui devait commencer à marcher le lendemain de notre départ. Un moulin à farine est commencé.

Dans Chavigny le foin et les grains sont très beaux.

Tous ceux qui se mêlent de critiquer les opérations de M. Bélanger devraient se transporter sur les lieux pour voir, comme nous l'avons fait, les merveilles que peut opérer le dévouement à une noble et grande cause. L'œuvre de M. Bélanger a eu ses détracteurs comme toutes les œuvres d'un grand avenir. Les fabricants et les colporteurs de cancans vont être réduits au silence. Comme l'arbre se connait toujours à son fruit, les succès de la colonisation de Montauban et de Chavigny fermeront la bouche aux hommes à courte vue, et aux petits calculs de l'orgueil froissé, du dépit, et de la jalousie.

VII

POSITION AVANTAGEUSE.

Les établissements agricoles de ces deux cantons auront bientôt une grande valeur. Outre la fertilité du sol qui fournira toujours des produits abondants, il y a sur la rivière Batiscan des pouvoirs d'eau en grand nombre et d'une force incroyable. Le seul rapide appelé le *neuvième*, au pont de M. Bélanger, se compose d'une longue suite de cascades où l'eau mugissante se précipite comme un torrent. Pour l'amateur de beaux paysages, la vue de ces rapides superposés, considérés du pont, offre un coup d'œil plein de charmes et d'émotion.

On y arrive par un chemin beau dans tout son parcours, de 11 lieues depuis le Saint Laurent. Ce chemin commence à l'église des Grondines. On sait qu'en cet endroit un petit hâvre reçoit un bateau à vapeur qui se rend à Québec

deux fois par semaine les jours de marché. C'est donc un immense avantage pour les colons en arrière de cette paroisse. Ils auront d'ailleurs dans peu de temps, nous l'espérons, une autre facilité pour le transport de leurs produits aux grands marchés du pays. Le chemin de fer de la rive nord qui passera probablement dans les environs du village de S. Casimir, leur offrira un nouveau débouché plus rapproché d'eux et constamment ouvert en toutes saisons de l'année.

La colonisation de Montauban et de Chavigny, sur la rivière Batiscan, va se faire dans les conditions les plus favorables possibles, puisqu'on y arrive par un beau chemin, et en même temps les plus avantageuses aux colons qui commencent, puisque quatre sociétés de colonisation s'entendent pour concentrer toutes leurs opérations sur le même point. La société de Portneuf No. 1 promet

des primes d'encouragement en argent pour les défrichements qui vont se faire cet automne et le printemps prochain. Si le temps est favorable, elle ose se promettre de voir de belles récoltes sur un bon nombre de lots dès l'automne prochain. La société de Québec ne voudra pas sans doute abandonner une entreprise qui promet beaucoup pour l'avenir. Ayant eu le mérite de l'initiative, elle tiendra à honneur de développer de si bons commencements.

VIII

CONCLUSION.

Faut-il en terminant faire un appel au patriotisme de tous les jeunes gens du comté de Portneuf qui veulent se faire un avenir en dehors du toit paternel ? Faut-il les inviter chaleureusement à aller se choisir des lots dans Montauban et Chavigny ; au lieu d'aller végéter misérablement dans les villes comme

journaliers, ou dans les chantiers du Haut Canada et du Saint Maurice, ou bien dans les manufactures et les *briqueries* américaines? Puisse la lecture de ce rapport changer leurs idées!

Il nous reste un devoir à remplir. Notre tâche ne serait pas complète si, interprêtes fidèles de tous les membres de notre excursion, nous ne rendions pas témoignage à la générosité de M. J. D. Brousseau, député du comté de Portneuf aux Communes. Non content de nous honorer de sa présence, il a bien voulu fournir et faire transporter à ses frais deux tentes et tous les approvisionnements nécessaire à une expédition de cette nature. Rien n'a manqué. Son frère, M. Anselme Brousseau, l'a admirablement secondé en dirignant lui même, à la tête de ses hommes, toutes les opérations du campement. Il a bravement payé de sa personne en toute occasion, la nuit comme le jour, pour le confort des voya-

geurs. Il n'a pas eu peur des fatigues d'un voyage de plus de 50 lieues de Québec, aller et retour, en wagon chargé.

Puissent les MM. Brousseau agréer l'expression de nos plus sincères remercîments.

Pointe aux-Trembles, }
1er. sept. 1871. }

L. E. PARENT, Ptre.,
Curé de la Pointe-aux-Trembles,
Président de la S. C. P.

P. BEAUMONT, Ptre.,
Curé des Ecureuils, Secrétaire de la S. C. P.

